



Syndicat National des Monuments Historiques CGT

15ème jour de grève au Mont Saint Michel!

Le Mont: 1, Véolia: 0

Le 13 Juin, jour annoncé d'une conférence de presse au pied du Mont St Michel, deux agents de l'abbaye, représentants du personnel CGT, ainsi que trois autres personnes et une association de défense des usagers étaient assignés par l'entreprise Véolia à comparaître devant le Tribunal de Grande Instance de Coutances pour entrave à la circulation et action « parking gratuit ». Assignés la veille en fin d'après-midi, leur présence à la conférence de presse était évidemment compromise, la méthode était clairement d'intimider les manifestants pour leur faire lâcher prise, méthode d'autant plus révoltante que Véolia n'hésitait pas à grossir le trait.

En effet il n'y a jamais eu « blocage » de la circulation tout au plus un ralentissement et depuis que la gendarmerie a demandé aux manifestants de rester sur le bas-côté de la route, c'est ce qu'ils font. Ils ont aussi fait deux demandes officielles pour manifester sur la route, ce que la préfecture leur a refusé par deux fois!

C'est le droit de manifester qui est ici remis en cause au profit de la privatisation pure et simple de l'accès au Mont Saint Michel!

Le Président du Tribunal de Coutances s'est d'emblée déclaré incompétent, si Véolia réassigne les manifestants au Tribunal Administratif alors que rien de tangible ne le justifie, ce sera bien la preuve que leur seul but est de faire cesser un mouvement qui dénonce leur main-mise financière sur un site public.

Véolia patron de l'Etat?

Le Ministère de la Culture se déclare une fois de plus impuissant à protéger un site pourtant classé au Patrimoine Mondial, et ne propose qu'un compromis tiède pour les agents de l'abbaye seulement, laissant le Syndicat Mixte et son bras droit Véolia faire la loi pour les autres salariés et les habitants du Mont, ce sont une fois de plus les petits salaires et les citoyens qui font le travail de l'Etat pour protéger leur patrimoine culturel.

La seule proposition à l'heure actuelle est une « réunion de travail » sur le bilan qui sera fait au mois de septembre des conditions d'accès actuelles. Alors même qu'au mois de septembre la digue sera complètement détruite et modifiera de fait les conditions d'accès!

Aucune négociation possible, donc, seulement un mépris et une mauvaise foi affichés vis-à-vis de revendications pourtant légitimes et qui sont déjà un compromis sur des conditions d'accès dégradées depuis le début des travaux de rétablissement du caractère maritime.

Le minimum syndical

En effet ce que demandent les agents de l'abbaye, les salariés et les habitants du Mont, c'est le minimum: que les premiers engagements pris soient respectés, à savoir un accès gratuit au parking, et une navette dédiée autant aux personnes à mobilité réduite qu'aux salariés et aux habitants, qui permette une desserte plus régulière et plus proche de l'entrée du Mont.

Tant qu'on ne peut pas discuter, on continue

C'est une véritable table ronde que nous demandons, en présence de **tous** les acteurs: l'Etat, le ministère de la Culture, les salariés du Mont, les associations de défense du Mont, les associations qui représentent les habitants. Il faut une solution pour tout le monde, y compris les usagers et les personnes à mobilité réduite, et qu'on rétablisse enfin un véritable service public! C'est bien de la responsabilité de l'Etat de préserver l'accès au plus grand nombre d'un site culturel unique reconnu patrimoine de l'humanité!

Pour le moment le Syndicat Mixte ne propose qu'une réunion restreinte, concernant uniquement le personnel de l'abbaye, avec leurs seuls représentants et qui se déroulerait à Caen, autrement dit qui exclurait pratiquement tout le monde!

Tant que nous n'aurons pas l'ouverture d'une véritable table ronde avec tous les acteurs concernés, le mouvement continuera!